

GAZETTE DES CAMPAGNES

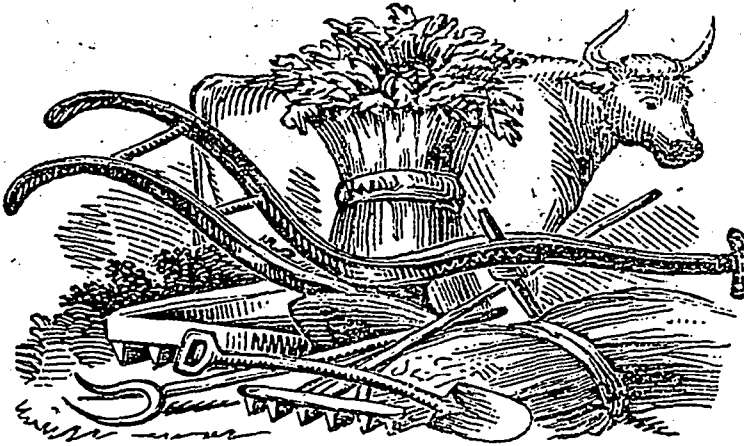
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis.

Editeur-Propriétaire,
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette agricole*.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole :—Engrais animaux d'une décomposition rapide.—Le sang employé comme engrais.

Revue de la Semaine : Adresses présentées au Saint-Fère à l'occasion des fêtes de Noël et du premier jour de l'an.—Ses réponses aux cardinaux, aux officiers de l'armée pontificale et au patriciat romain.—Pie IX jouit d'une bonne santé.—Lépine condamné à deux années d'emprisonnement et à la perte des droits politiques pour la vie.—Le *National* et le *Nouveau-Monde*.

Sujets divers : L'enseignement agricole.—La production du lait — Abri pour les fumiers.

Petite chronique : Assurances mutuelles dans les campagnes.

Recettes : Moyen de démastiquer les carreaux de vitres.—Tuches de boue.

CAUSERIE AGRICOLE

ENGRAIS ANIMAUX D'UNE DÉCOMPOSITION RAPIDE.

On peut, dans nos exploitations, tirer un parti fort avantageux des animaux que l'on est forcé d'abattre et de ceux qui meurent de vieillesse ou succombent par suite de maladie. C'est là ce que beaucoup de cultivateurs semblent encore ignorer, car il n'est pas rare, en parcourant nos campagnes, de voir des cadavres de quadrupèdes domestiques abandonnés au milieu des champs, où ils servent de pâture aux chiens et aux oiseaux carnassiers. La décomposition que ces corps morts éprouvent sous l'influence des agents atmosphériques, occasionne un développement considérable de gaz infects qui altèrent la pureté de l'air, alors qu'ils pourraient fort aisément être conservés au profit de nos terres cultivées.

Cette exposition en plein champ des cadavres des bêtes mortes dans nos fermes, n'est du reste pas exempte de dangers. " En effet, les chiens attachés à la garde des moutons et à celle des vaches vont prendre leur part de cette riche proie, et, ensuite, en pinçant avec leurs dents les animaux confiés à leur garde, peuvent leur communiquer certaines affections charbonneuses par l'introduction de parcelles de matières en putréfaction.

" Pareil accident peut même provenir des piqûres des mouches qui sont allées aussi prendre leur part à la ourée. "

Les animaux morts inspirent, il est vrai, une grande répulsion aux habitants des campagnes, qui s'imaginent que le maniement et le dépeçage des cadavres peuvent exercer une funeste influence sur la santé des hommes chargés de ces opérations. Ces idées sont complètement erronées, et à l'appui de notre assertion nous invoquerons le témoignage d'une autorité imposante :

" La répugnance profonde que l'on éprouve généralement pour les cadavres des animaux morts, dit M. Payen, est un des principaux obstacles à la réalisation des vues utiles ; et cette répugnance est souvent rendue invincible par la crainte de l'insalubrité qu'on attribue aux matières plus ou moins putrides ; nous devons donc nous efforcer de détruire les idées fausses sur ces objets et sur quelques arts industriels improprement appelés insalubres. Ces préjugés sont démentis par les nombreux rapports de savants distingués.

" Si l'on examine en particulier chacune des industries qui traitent des matières animales et présentent les plus fortes émanations parmi celles rangées dans la première classe des établissements dits insalubres ou incommodes, on reconnaîtra qu'elles n'ont jamais donné lieu à aucune maladie parmi les nombreux ouvriers qu'elles occupent, ni même chez les habitants du voisinage. Des enquêtes les plus minutieuses ont eu lieu, sous ce rapport, relativement aux boyauderies, aux fonderies d'os, aux fabriques de colle-forte et de produits ammoniacaux, aux tanneries, aux manufactures

Révisé par M. F. Hobergeant
Pouffe-Clair